

Bernard Convers.
47 Rue du Vermandois.
78570 Andrésy.
E-mail : bernard.convers@tele2.fr

Le 01 Juin 2006

1/2

Commission Particulière du Débat Public
Prolongement de la Francilienne
95809 Cergy Pontoise Cedex

Copies : - Copra 104
- Mairie d'Andrésy.

Objet : **Classement des divers tracés**

Une voix est une voix, ni plus ni moins, pouvons nous lire, dans un des premiers documents de la CNDP, "Le Débat Public et Vous". Seront prises en compte les opinions exprimées lors des réunions publiques mais aussi, celles reçues par écrits, ou Internet.

N'ayant pu m'exprimer, lors des réunions publiques, je le fais ci-dessous. ...

J'admets la nécessité du prolongement de l'A 104. Mais je suis farouchement contre tous les projets en zones urbanisées et/ou massacrant les beaux paysages.

Mais si envers et contre tout, un tracé troublant la vie des riverains, coupant en deux des communes, ou altérant certains sites, était retenu, je préfère exprimer mes choix.

Le classement qui suit ne doit en aucun cas être interprété comme une forme d'acceptation des propositions actuelles.

J'ai fait tous les tracés à pied et vtt.

Partant de l'hypothèse que le tracé violet se fera un jour ou l'autre (Monsieur le Maire d'Andrésy, y a d'ailleurs fait allusion à la réunion publique d'Andrésy du 22 Mars dernier)

Reprenant l'idée du Maître d'œuvre qu'il conviendrait de dissocier les genres de trafic :
- Trafic international. - Trafic interdépartemental. - Trafic local.

Mon premier choix sera : Tracé violet simplifié + RN184 requalifiée.

Tracé violet (trafic international) mais suivant un tracé plus court, passant en tunnel sous la colline d'Evécquemont, suivi d'un viaduc sur la Seine. Projet vu chez un notaire, en 2000 quand je recherchais ma résidence de retraite.

RN184 (trafic local) : réaménagée : 4 voies dans la forêt de Saint Germain, quelques ouvrages anti-bruit, et quelques carrefours à aménager ; (Passerelles, comme par exemple, celle

d'Argenteuil en direction de Sartrouville) Ceci notamment à la hauteur d'Eragny , "d'Art de vivre",et du croisement avec l'A15.

Mon deuxième choix sera : Tracé Bleu ; Tronçons N2 et S2

Tronçon N2 : me semble bien vu, donc sans changement.

Tronçon S2 : J'imagine que cette partie de l'ouvrage pourrait passer en lisière de la forêt de St Germain, avec tunnel, couvert, ou semi -couvert à la hauteur d'Achères et de Poissy, avec deux sorties, l'une à la hauteur de la gare de triage d'Achères (Centre Nodale ?) l'autre à la hauteur de Peugeot et de la zone d'activités.

RN184 : Requalifiée. ...C'est de toute façon, inévitable. ...

Mon troisième choix sera : Tronçon N2 (Bleu) + Tronçon C3 (Vert) + Tronçon S1 (Rouge)

C'est le tracé respectant peut être le mieux les populations. Trois viaducs, mais pas de tunnel.

je crois savoir que S1 ne satisferait Peugeot, que si une rocade contournant Poissy, et reprenant le tracé Bleu S3, jusqu'à l' interconnexion avec l'A14 était envisagée ...voir jusqu'au réseau SNCF du dépôt d'Achères. ...

RN184 : Requalifiée.

Tracé Rouge : Voir ma "participation écrite" du 3 Avril dernier.

Une dernière remarque, concernant un éventuel péage : Nous sommes par ici, évidemment contre. Mais je ne me fais pas de soucis à cet égard :

J'habitais Gennevilliers lors de la construction de l'A15 et du viaduc de Gennevilliers. le péage était prévu. (emplacements encore visibles aujourd'hui) Ils n'a pas fallu plus de deux manifestations des populations de Gennevilliers, d'Asnières, d'Argenteuil, réunies derrière les Elus de tous bords, pour faire annuler rapidement cette décision.

Merci de votre attention.

Bonne lecture aux visiteurs du site de la C.P.D.P.

Bernard Convers.